Envoyé en préfecture le 01/12/2022
Reçu en préfecture le 01/12/2022
Publié le
ID : 060-216004259-20221117-DEL452022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 17 novembre 2022

N° 45/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
10/11/2022

Date d'affichage
10/11/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 17 novembre 2022 à 18h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 10 novembre 2022.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme CHARTIER Florence ; M. LECHEVALIER Gilles ; M. MOREAU Régis ; Mme DETOURBET Marie Charlotte ; M. BRIATTE Hubert

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DE WAELE Isabelle donne pouvoir à M. M. DE SOUSA Jean François
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric

Etai(ent) excusé(s) : Mme DERRIEN Véronique ; M. KOUAOVI Eric ; Mme PAILLARD Elodie

Etai(ent) non excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. DELAHAYE Frédéric

OBJET

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET COMMUNAL

Mme la Maire présente au conseil municipal les décisions modificatives suivantes à apporter au BP 2022.
Il s'agit :

- D'intégrer les frais d'études inscrits à l'inventaire aux travaux de la maison de santé : écritures d'ordre budgétaire
- De créer une ligne d'opération 159 d'investissement pour le mobilier du dépôt de pain
- D'augmenter la ligne de charges d'intérêt concernant le financement du robot Kubota

Dépenses			*Recettes*		
Section fonctionnement			**Section fonctionnement**		
Chapitre 11	Article 6288	-41 €			
Chapitre 66	Article 66111	+41 €			
	Total	0€		**Total**	0 €
Section investissement			**Section investissement**		
Op 155	Création charpente lavoir	-2 500 €			
Op 159	Acquisition Mobilier	+2 500 €			
Frais études	2131	+ 39 072 €		203	39 072 €
Total		**39 072 €**			**39 072 €**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés

- **ACCEPTE** la création de l'opération 159 « acquisition mobilier »
- **ACCEPTE** les mouvements de crédits
- **ADOPTE** les décisions modificatives n°1 sur le budget communal

Ainsi fait et délibéré le 17/11/2022, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (OISE)